



# BASSINS

## Réponses aux questions de la CoGes du 27.5.2021

- o Le tableau des investissements fait partie des comptes communaux au sens des articles 21 et suivants RCom

Nous vous avons déjà expliqué, l'an passé, le processus de votre demande. Nous réexpliquons donc que :

- nous devons d'abord passer par la validation de l'organe fiduciaire
- et que ce tableau figurera dans leur rapport.

Nous ne savons pas comment vous faire comprendre que dès le 1<sup>er</sup> contact avec vous, il est mentionné que le rapport fiduciaire vous sera remis dès sa possession par la commune. Si nous l'avons dit c'est justement pour éviter votre demande.

Rappelez-vous les différentes démarches que vous avez sollicitées en passant par la Préfecture qui validait certains documents post-conseil.

Comptes de fonctionnement	Pièces liées à la ligne	Question / demande
13.301 Salaires		Comment arrive-t-on à une augmentation de la charge en lieu et place de la diminution attendue ?

Sur le rapport des comptes à la page 34

13.301	Salaires	Les mesures prises pour diminuer les charges ont dû être reportées à cause de recours.
13.303	Cotisations AVS AI APG AC AF	En lien avec les salaires
13.304	Caisse de retraite	Idem compensation entre les 2 lignes.
13.305	Assurance maladie et accidents	Nous sommes en dessus du budget suite à l'annonce de maladie du personnel.
13.305.0	Particip. primes AMAC employés	Renouvellement des conditions pour l'ensemble de la commune
13.305.1	Assurance RC	Budget respecté et bien évalué par rapport à 2017.
13.309	Formation et recherche de personnel	Formation continue du secrétariat et recherche boursière

C:\Users\didie\OneDrive\Documents\disqueDportege\commune2021\finances\rapportcompte2020version4signé2.docx

34

Nous avons dû nous séparer du boursier engagé comme nous l'avons mentionné dans la liste du personnel avec chevauchement de salaires pour son remplacement et la poursuite du mandat de l'ancienne boursière.

Il est fait mention de recours car nous avons le dossier Boursier qui a été ouvert à fin 2020. Son avocat conteste la décision. (dossier clos avant fin juin 21)

Par contre, il n'est pas possible de comprendre de quelle diminution (de salaires) attendue, vous citez ou comparez. Les comptes 20219 avaient une rubrique inférieure au budget 2020 qui prévoyait justement une partie du chevauchement des salaires et de la progression des salaires selon le règlement du personnel.

21.390.02	Fonds contribution d'équipement Leu	En quoi consistent ces travaux ? Pourquoi ne sont-ils pas financés par les contributions d'équipement perçues ?
-----------	-------------------------------------	--

Le fonds de contribution d'équipement est expliqué à la page 36 du rapport sur les comptes.

21.390.1	polyvalente	Pas de commentaire procédure d'oppositions en cours.
21.390.2	Fonds contribution d'équipement Leu	Ce montant est constitué pour terminer les travaux du Chemin de la Fin d'En Haut en relation avec le PCom de 2006.



# BASSINS

Nous ne savons pas qui était déjà à Bassins en 2004 pour se souvenir que les zones intermédiaires avaient été modifiées pour respecter la LAT.

A l'époque une contribution d'équipement public était prévue pour les propriétaires des parcelles de cette zone afin de contribuer aux investissements futurs que le changement d'affectation engendrait. Cela se définissait par rapport aux unités de logements potentiellement constructibles. Son paiement intervenait au moment de la réalisation de l'objet et son attribution pouvait être :

- Infrastructure scolaire (justifiée dès 2002)
- Infrastructure eau (justifiée par la mise en conformité du collecteur communal)
- Infrastructure routière (justifiée dès septembre 2021 dernier chantier de la Fin d'En Haut plus de construction possible).

La dernière étape a respecté consiste à financer la remise en état du chemin prévu en septembre 2021 puisque c'est le dernier chantier du quartier.

La taxe a été perçue en 2019 et la Municipalité respecte l'accord de 2006. Il faut bien comprendre l'historique de cette contribution avant de faire des suppositions erronées.

32.315.2	Entretien chaufferies	x	Quel est le détail de ces charges ?
----------	-----------------------	---	-------------------------------------

Le détail des écritures est le suivant :

N° compte	Intitule du compte		Responsable		
32.315.2	Entretien chaufferies / Forêts et pâturages				
Date	N° de Pièce	N° d'Acte	Intitulé de l'écriture	Contre Partie	Au Débit
					<b>Solde au</b>
10.02.2020	2701		AGFORS, mise en ordre pour le passage ramoneur	9200.1	118.00
18.02.2020	2717		ROMANDE ENERGIE SERVICES S.A., mise en conformité sous-station de la halle de gym	9200.1	5'198.05
18.02.2020	2718		ROMANDE ENERGIE SERVICES S.A., mise en conformité sous-station école	9200.1	10'605.05
25.02.2020	2742		RENEVIER S.A., introduction CAD sous-station	9200.1	34'699.05
11.04.2020	2876		Salihi Adem, travaux chemin des Gorges	9200.1	1'750.00
08.05.2020	2925		RENEVIER S.A., acompte raccordement CAD	9200.1	18'570.10
02.07.2020	3129		Orlati SA, Travaux raccordement chauffage à distance	9200.1	30'000.00
06.07.2020	3170		Aubry Matériel SA, Réparation chauffage à distance	9200.1	4'819.20
20.07.2020	3167		RENEVIER S.A., Raccordement CAD - Friedrich - Acompte no. 3	9200.1	20'000.00
24.09.2020	3332		RENEVIER S.A., Raccordement CAD - Friedrich - Acpte 1 + dcpte final	9200.1	44'636.50
03.12.2020	3563		ROMANDE ENERGIE SERVICES S.A., CAD - changement compteurs	9200.1	18'500.00
11 écriture(s) au débit :				188'895.95	Totaux: 188'895.95
0 écriture(s) au crédit :				0.00	188'895.95

La reprise du chauffage a été faite en juillet et a nécessité des ajustements liés aux travaux effectués et commandés avant le transfert des installations de chauffage par la Romande Energie.

35.314	Entretien et rénovation des bâtiments	x	Complément d'information sur les travaux effectués ?
--------	---------------------------------------	---	--

Le détail des écritures expliquant le dépassement de 22'165.65 CHF est le suivant.

Date	N° de Pièce	N° d'Acte	Intitulé de l'écriture	Contre Partie	Au Débit
08.07.2020	3107		Nigro & Fils Sàrl, Peinture portes	9200.1	1'270.90
09.07.2020	3113		Nigro & Fils Sàrl, Acompte travaux facades école	9200.1	18'632.00
30.07.2020	3201		Nigro & Fils Sàrl, Travaux Ecole	9200.1	9'800.00

Les travaux de peinture de l'école avaient été annoncés au conseil communal et sont dans l'autonomie municipale.



# BASSINS

43.313	Entretien et fournitures pour les routes	x	Complément d'information sur les travaux effectués ?
--------	--	---	--

Le détail des écritures est :

Date	N° de Pièce	N° d'Acte	Intitulé de l'écriture	Contre Partie	Au Débit	Au Crédit
<b>Solde au 01.01.2020</b>						
07.02.2020	2704		PECOUD-Debonville Maurice, réfection d'un couvercle de chambre	9200.1	657.00	
04.03.2020	2779		Salih Adam, mise en sécurité et fermeture chantier Mme Löw	9200.1	193.85	
02.04.2020	2875		Salih Adam, nettoyage des grilles	9200.1	258.45	
04.05.2020	2942		AGFORS, aménagement cheminement parcelle 753	9200.1	2'434.00	
15.05.2020	2947		GIRARDI, Zone transitoire Colonies	9200.1	11'880.00	
15.05.2020	2948		GIRARDI, Création voie de liaison Les Plattets	9200.1	63'187.00	
15.05.2020	2949		GIRARDI, Déplacement de 2 bases de barrière	9200.1	1'921.55	
15.05.2020	2950		GIRARDI, Execution de 2 renvois d'eau routier	9200.1	5'970.00	
08.06.2020	3029		Salih Adam, Fauche au village	9200.1	1'744.75	
17.06.2020	3048		BAUMGARTNER G. & B., Travaux épaveuse	9200.1	6'041.95	
17.06.2020	3048		BAUMGARTNER G. & B., escompte	9200.1		0.95
24.06.2020	3082		PERRIN FRERES S.A., Réfection Chemin des Gorges	9200.1	15'198.00	
06.07.2020	3093		Salih Adam, Main-d'oeuvre	9200.1	1'357.00	
20.07.2020	3146		Tracto-Jardin Sàrl, Bobine de fil de coupe	9200.1	70.60	
28.07.2020	3177		ZEP S.A., Granulés	9200.1	258.50	
04.08.2020	3215		AGFORS, Divers travaux	9200.1	1'760.90	
19.08.2020	3248		PECOUD ET FILS Sàrl, Réfection gueule de loup Dunanche	9200.1	1'183.10	
26.08.2020	3318		Salih Adam, Taille des charmilles - Rte de Begnins	9200.1	807.75	
05.10.2020	3392		Salih Adam, Pose panneaux 30km/h Rue Pelaz	9200.1	193.85	
14.10.2020	3408		GIRARDI, Travaux Ch. de Traverse-Plattets-Ch. Battaglia	9200.1	9'649.90	
04.11.2020	3457		Salih Adam, Taille haie Ch. De la Trappe et Remblaiement goudron Rte de la Ravière	9200.1	549.25	
13.11.2020	3512		Pittet-Chatelan S.A., Travaux de finition - Rte des Montagnes	9200.1	11'096.55	
13.11.2020	3513		Pittet-Chatelan S.A., Pose matériaux bitumineux - Rte des Montagnes	9200.1	12'878.70	
31.12.2020	3746		Salih Adam, Pose panneau avec beton, goudron route	9200.1	646.20	
31.12.2020	3751		AGFORS, Goudron à froid - Rte communale	9200.1	298.45	
24 écriture(s) au débit :					150'237.30	
1 écriture(s) au crédit :					0.95	
Totaux:					150'237.30	0.95
					150'236.35	

Pièce 2950, les travaux étaient nécessaires à cause des arrivées d'eau par le terrain de la Colonie lors de forte précipitation et qui suivait le chemin pour terminer dans le hangar à copeaux.

Pièce 3082. Impossible de mettre ce chemin dans le cadre des dessertes forestières subventionnable car ce chemin n'est pas compris dans le concept général de desserte forestière et que l'accès est pour les habitants. Dans tous les cas, ce n'est pas subventionnable.

Pièces 3512-3513 nous sommes sur la route des montagnes, partie Plattets et non les dessertes forestières. (Fin des travaux en juin 2021)

Pièces 3408 Il s'agissait de profiter des matériaux extraits du chemin des Plattets pour faire une remise en état du chemin de Battaglia. À mettre en lien avec 2947 et 2948.

Il est à noter que nous avons pris les frais du chemin des Gorges et de la Route des Montagnes dans le budget de fonctionnement pour des questions de péréquation et non pas dans le crédit des dessertes forestières.

46.314	Entretien des égouts	x	Quels sont les montant des taxes correspondant à ces nouvelles constructions ? Quand ont-elle été comptabilisées ?
--------	----------------------	---	---

Le détail des écritures vous donne toutes les indications demandées

Date	N° de Pièce	N° d'Acte	Intitulé de l'écriture	Contre Partie	Au Débit	Au Crédit
<b>Solde au 01.01.2020</b>						
27.02.2020	110		LEU J.-P. - taxes de raccordements	9101	12'715.00	
10.07.2020	314		MIAUTON P. - taxes de raccordements	9101	8'832.50	
20.07.2020			Transfert du 20.07.2020	9110		850.00
20.07.2020			Transfert du 20.07.2020	9110	484.00	
13.08.2020			Transfert du 13.08.2020	9110	250.00	
2 écriture(s) au débit :					714.00	
3 écriture(s) au crédit :					22'397.50	
Totaux:					714.00	22'397.50
						21'683.50



# BASSINS

51.380	Attribution au fonds de réserve piscine		Complément d'information sur ce poste ? Nous avons compris lors de la présentation des comptes que ce montant est prévu pour être versé aux actionnaires. Ect-ce correct ?
--------	---	--	---

Nous avons expliqué oralement que le retour de la piscine de Bassins SA dans le budget communal avait été acté en décembre 2020.

Ce fond de réserve est nécessaire comme expliqué afin d'absorber les écritures en suspens, estimées en fonction des frais de réparations, entretiens complémentaires, effets du CoVid sur la remise en route du bassin.

Comme indiqué au rapporteur peut-être le bruit ambiant a empêché d'entendre les phrases mais le montant de 140'000 CHF n'est pas destiné aux actionnaires et de loin, s'en faut.

Notre but consiste à ne pas avoir de risque qu'un actionnaire se déclare créancier de la piscine, cas peu probable mais à Bassins on a déjà vu des choses incroyables entraînant des recours de blocage.

Il faut savoir que dans le processus de liquidation, il existe une période de 3 mois pour que chaque créancier puisse réclamer un dû. Nous savons qu'il n'y a pas de créanciers à part la commune. Ce qui justifie ce fonds de réserve pour anticiper la situation financière budgétaire prévue et si nous avons bien compris le message, d'accorder pour ceux (les actionnaires privés villageois) qui se sont donné la peine d'aider à la réalisation de cette piscine scolaire et publique, une petite récompense.

321.314.2	Entretien sources et eaux	x	Le rapport mentionne "Travaux non effectués et non vitaux car préavis accordé par le conseil". A quoi correspond cette charge, quel est le préavis mentionné ?
-----------	---------------------------	---	--

Nous avons assuré l'entretien des installations solaires en 2020. Nous avons eu plus que prévu de frais de révision ou achat de pompe.

Cette étude a été menée car le projet du plan de gestion intégré de l'alpage des Pralets proposait une variante de pompage de l'eau de la Valouse vers le chalet pour la redistribuer.

Des travaux exécutés et financés par Biodiversité en forêt ont été faits en 2013. Dès lors une expertise était nécessaire pour voir si cette variante était acceptable du point de vue biodiversité et si cela posait des problèmes de conflits avec les subventions versées. Ainsi ce point et cette variante est clarifiée.

Cette étude complète aussi les dossiers AF pour Mondion et PGRA pour la Bassine.

Certaines extensions du réseau d'eau ont été reportées sans que les locataires s'en plaignent.

Le préavis date du 2 août 2018, numéroté 06/18, voté le 25.9.2018, par

**Le préavis est soumis au vote et accepté par 32 oui sans opposition.**

C'est vrai que cela fait maintenant très longtemps que ce préavis est en vigueur et le sera encore de nombreuses années puisqu'il précise les répartitions des investissements dans les alpages.



# BASSINS

DECIDE

- d'accepter la demande de crédit extrabudgétaire de 32'500 CHF pour l'entretien urgent des chalets d'alpage de Bassins par un financement collectif de l'impôt communal et des subventions
- d'accepter le financement de ce crédit extrabudgétaire par une attribution de 0.76 point d'impôt communal et le financement de 1'762.28 CHF du Syndicat SCB par les rubriques du compte générique 321 de l'année 2018.
- d'accepter le principe de financement selon la clé de répartition entre la Commune et le Syndicat SCB selon le tableau ci-dessous et l'annexe 1:

	Confédération - Canton - AF	Financement communal	Commune	SCB
Investissements avec utilité pour l'exploitant	0%	100%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	10%	90%	80%	20%
Investissements avec utilité pour l'exploitant	40%	60%	80%	20%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	0%	100%	100%	0%
Investissements sans utilité pour l'exploitant	10%	90%	100%	0%

Ainsi délibéré en séance de municipalité du 20 août 2018.

321.451.2	Aide contribution alpages		Pourquoi ces montants n'ont-ils pas été perçus ?
-----------	---------------------------	--	--

Il faut analyser la situation de manière globale et ne pas se figer par ligne uniquement.

Cette aide était constituée par le respect du préavis 06/18. Il faut voir que les travaux imaginés en 2020 avaient été fixés à 60'000 CHF.

Nous avons financé un montant de 41'822.25 CHF et les 10'000 CHF prévus pour la participation du syndicat se sont traduits par un paiement de factures par la caisse du syndicat hors vue de votre gestion.

En finalité, la commune n'a pas utilisé son budget à disposition pour un montant de 8'177.75 CHF.

321.451.2	Aide contribution alpages		Pourquoi ces montants n'ont-ils pas été perçus ?
321.465.1	Participation du syndicat de Bassins		
45.434.31	Récupération papiers		
45.434.32	Récupération cartons		
45.434.33	Récupération fer blanc		

Voici une preuve que les prix des matières évoluent tous les jours. Il y a une sorte de bourse aux déchets et nous vous avons déjà expliqué ceci en 2018, 2019, 2020. Même les contrats mirobolants signés à l'époque pour les habits ne fonctionnent plus aussi bien.

Voici la preuve de nos écrits, les montants sont facturés à la commune et il n'y a pas un moins devant le nombre, donc la commune n'a pas de ristourne mais une facture (charge).

Concerné: Décompte juin 2020	45.318.31	600.-	AP	Le: 13 JUL. 2020
Facture N° 40156 / 1179	45.314.1	405.-	AP	Le Syndic: La Secrétaire:
				Ettoy, le 9 juillet 2020

Désignation	Unité	Nombre	Prix HT	Total	TVA
Boîtes alu-fers blancs	tonne	0.37	60.00	22.20	1.71
Transport		1	210.00	210.00	16.17
Ramassage des déchets papiers	tonne	3.28	20.00	65.60	5.05
Transport	camion	1	320.00	320.00	24.64
Ramassage des déchets carton	tonne	2.82	30.00	84.60	6.51
Transport	camion	1	362.00	362.00	27.87
Verre brun	tonne	1.2	0.00	0.00	0.00
Verre vert	tonne	2.98	0.00	0.00	0.00
Verre blanc	tonne	2.2	0.00	0.00	0.00
Transports benne verre	camion	2	300.00	600.00	46.20



# BASSINS

## Bilan

9123	Terrains et bâtiments pat.fin.	x	Liste des biens vendus, et les montants des transactions. (Actes de vente des terrains)
------	--------------------------------	---	--

La rubrique 9123 est modifiée par un montant de 10'058.40 CHF qui est un solde d'un dossier de 2018 de la parcelle 76.

Cote			
D. L			
M. K			
K. G			
A. P			
L. M			

Morges, le 5 novembre 2020  
FAdL/acu

*De Luze J.-J.  
Solde Achat  
Parcelle 76  
9123*

### Achat de la parcelle 76 de Bassins

Monsieur le Syndic, Mesdames, Messieurs,

Je me réfère à l'affaire susmentionnée datant du 30 janvier 2018.

Suite à un contrôle de notre comptabilité, nous nous sommes aperçus que nous avions un solde de CHF 10'058.40, qui vous était dû.

Le seul terrain vendu en 2020 est la parcelle 655 par le biais du préavis 11/20.

Le vote a eu lieu le 14.12.2020.

Dernière étape, le vote sur le préavis amendé. Il est accepté par 23 oui, 2 non et 5 abstentions.

Nous avons attendu le délai référendaire d'un mois et fériés.

L'opération financière et notariale sera faite sur l'exercice 2021.

9138	Actif transitoire	x	
------	-------------------	---	--

La différence entre 2019 et 2020 s'explique par le fait que :

1. Nous avons payé l'acompte AISE de janvier 2021 en 2020 car nous avons la liquidité pour le faire
2. Nous avons soldé le compte 2020 AISE et
3. Réglé le compte des repas de l'AISE

Soit un montant de 85'178.70 CHF.

9138	Actif transitoire	131'323.56	48'883.00
9138	Actif transitoire	131'323.56	48'883.00

9259	Passifs transitoires	x	
------	----------------------	---	--

La différence entre 2019 et 2020 s'explique par le fait que nous disposons d'une trésorerie différente de 2019.

Cela a permis de régler un nombre important de facture au 31.12.2020.

Les montants comptabilisés pour le destinataire Etat en fin d'année constituent la majorité de cette différence.

9259	Passifs transitoires	395'627.20	94'459.25
9259	Passifs transitoires	395'627.20	94'459.25



# BASSINS

9110	Débiteurs	x	Détails sur l'évolution de ces ligne entre 2019 et 2020
------	-----------	---	---

La différence entre 2019 et 2020 s'explique par le fait que :

1. un des impacts des débiteurs est que suite à la décision du tribunal, nous avons eu plusieurs factures d'ordures annulées via la perte du débiteurs cela fait déjà plus de 20'000.- CHF.
2. l'autre élément est que le prix de l'eau a diminué en 2020 pour corriger le fonds non constitué par la vente de l'eau avant 2020.

La différence est de 69'186.40 CHF soit une variation de 5.1%. Le remboursement de la taxe déchets représente 28.9% de la différence et malheureusement puni les gens qui ont joué le jeu et qui ne sont pas récompensés.

<b>9110</b>	<b>Débiteurs</b>	<b>1'280'015.00</b>	<b>1'349'201.40</b>
9110	Débiteurs	313'164.45	371'311.55
9110.1	C/c Piscine de Bassins S.A.	783'950.85	794'990.15
9110.2	Contrat de gestion AGFORS	180'064.71	180'064.71
9110.3	Impot anticipé à récupérer	2'834.99	2'834.99

9200	Créanciers	x	Détails sur l'évolution de ces ligne entre 2019 et 2020
------	------------	---	---

La différence entre 2019 et 2020 s'explique par le fait que :

1. en 2020 nous avons eu plus de liquidité donc nous avons pu plus facilement payer les factures de Péréquation, Facture sociale et Police, pour lesquels nous avons toujours du retard.
2. avec le COVID nous n'avons pas effectué autant de travaux (que prévus) donc moins de dépenses.

La différence est expliquée à la page 3 du rapport sur les comptes.

Nous avons provisionné dans les écritures transitoires les factures d'anticipation de la cohésion sociale, péréquation et gendarmerie un montant de 321'200.00 CHF.

Les Rattrapages TVA forêts sont aussi un élément important de la différence.

<b>9200</b>	<b>Créanciers</b>	<b>870'540.30</b>	<b>1'532'777.28</b>
9200.1	Créanciers	823'555.80	1'454'213.30
9206	Caution cartes de déchetterie	22'374.30	22'058.80
9209	T.V.A (eaux)	4'436.30	5'318.10
9209.1	T.V.A. (forêts)	2'644.95	44'199.50
9209.2	T.V.A. (épuration)	11'275.20	6'696.50
9209.3	T.V.A. - ordures	6'253.75	291.08

9143.26	Entretiens urgents chalet d'alpage	x	Détails sur l'évolution de ces ligne entre 2019 et 2020
---------	------------------------------------	---	---

Comme expliqué et indiqué par le préavis 06/18 le montant initial était de 32'500 CHF. Ce crédit est toujours ouvert car les travaux sont encore et seront en cours sur la durée des baux pour des travaux d'urgence et ne trouvant pas le financement immédiat avec le Syndicat.



# BASSINS

Avec le CoVid, le travail de rénovation du lazaret de la Chaumette n'a pas pu être réalisé mais nous avons acquitté un montant pour le constructeur de ce bâtiment. Il se réalisera en 2021. Nous avons pris l'option de passer cette écriture par le bilan par simplification.

Tout en restant à votre entière disposition, veuillez agréer, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les commissaires, nos salutations les plus distinguées.

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic

La Boursière

Didier Lohri

Laura Guichard